



305^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 6 AVRIL 2024

ÉCOLE ACADIENNE DE TRURO

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :

Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
deViller, Clyde - vice-président	Argyle
Arsenault, Jeff	Halifax
Babin, Denise	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Cottreau, Marcel	Clare
David, Cetus	Richmond
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
Haché, Philippe	Inverness
Hinton, Jessica	Truro
Howlett, Katherine	Halifax
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeBlanc, Rachelle	Clare
LeFort, Marcel	Sydney
Pinet, Marc	Halifax
Samson, Blair	Richmond

ABSENCE MOTIVÉE :

Comeau, Michel A.	Clare
-------------------	-------

PERSONNEL :

Collette, Michel	directeur général
Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
Saulnier, Janine	trésorière

INVITÉE :

LeBlanc, Nadine**	coordonnatrice des services inclusifs
-------------------	---------------------------------------

** *En partie de la réunion*

Samedi 6 avril 2024

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 00, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jeff Arsenault s'abstient de voter. La prochaine motion fut alors adoptée à la majorité des voix, conformément au Règlement intérieur, article 6.33 (b).

Marc Pinet, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts de déclaré.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 304 (régulière), École du Grand-Portage

Hélène Lavigne, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 24 février 2024.

Jeff Arsenault demande un vote enregistré.

Votes positifs : Denise Babin, Alfred Benoit, Marcel Cottreau, Cetus David, Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Philippe Haché, Jessica Hinton, Katherine Howlett, Joeleen Larade, Hélène Lavigne, Rachelle LeBlanc, Marcel LeFort, Marc Pinet, Diane Racette, Blair Samson

Vote négatif : Jeff Arsenault

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Un membre demande de retirer le point 6.2 *Rapport comité éducation* du bloc. Le point 6.2 est alors retiré du bloc et sera traité au point 14.4.

Un membre demande de retirer le point 6.4 *Correspondance* du bloc. Le point 6.4 est alors retiré du bloc et sera traité au point 14.1.2.

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 302

6.2. *RAPPORT COMITÉ ÉDUCATION (retiré du bloc)*

6.3. RAPPORT COMITÉ VÉRIFICATION

6.4. *CORRESPONDANCE (retiré du bloc)*

Résolution 305-01

Joeleen Larade, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7. PRÉSENTATION SUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Nadine LeBlanc se joint à la réunion.

Mme Nadine LeBlanc, coordonnatrice des services inclusifs, fait une présentation sur l'Éducation inclusive et le Système de mesure de soutien multi-niveaux (SMSM).

Elle donne une mise en contexte de la politique provinciale sur l'éducation inclusive du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Mme LeBlanc explique et donne des exemples des deux grands changements suivants qui découlent de la politique :

- + la définition de « la réussite des élèves », qui est divisée en trois volets : l'apprentissage (connaissances, capacités, compétences), le développement (émotionnel, social, comportemental), et le bien-être (physique et mental);
- + le système de mesure de soutien multi-niveaux (SMSM) qui est un système de gestion des services divisé en paliers et qui s'applique aux trois volets de la réussite des élèves.

Nadine LeBlanc quitte la réunion.

8. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PISA

M. Marc Deveau, directeur du secteur d'apprentissage et des services inclusifs, était prévu de présenter les résultats PISA devant le Conseil à la présente réunion. Étant dans l'impossibilité de se joindre à la réunion, il a préenregistré sa présentation.

Les membres visionnent la vidéo préenregistrée qui présente les résultats des évaluations du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2022. Il s'agit d'une évaluation internationale qui a lieu tous les trois ans et qui mesure les compétences et les connaissances d'échantillons d'élèves de 15 ans en sciences, mathématiques, et lecture. À chaque cycle d'évaluation, l'un de ces trois domaines est le domaine principal de l'évaluation.

Lors des évaluations de 2022, le domaine principal était les mathématiques et faisait donc l'objet d'une évaluation plus approfondie - représentant la moitié de la durée totale du test afin de déterminer des résultats plus détaillés dans ce domaine que dans les deux autres.

Les membres posent des questions concernant la baisse significative des résultats en mathématiques depuis 2003 au Canada ainsi que le désir d'obtenir plus d'information en lien avec la science au CSAP.

9. AFFAIRES DU CONSEIL

9.1. CHOIX DU NOM POUR L'ÉCOLE SUR LA PÉNINSULE

La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax. Il y a une demande de précision à savoir si le nom actuel de l'École Mer et Monde peut être considéré pour la nouvelle école.

Il est confirmé que la conservation du nom actuel serait permise, selon la politique. Les membres demandent que le comité se rencontre de nouveau afin de revoir sa liste de propositions de noms au Conseil pour la nouvelle école sur la péninsule pour assurer que celui-ci puisse considérer toutes les propositions qui respectent la politique.

Ce point sera traité de nouveau à la réunion du Conseil du 11 mai 2024.

10. MOTION PROVENANT D'UN MEMBRE

(AVIS DE MOTION SOUMIS À LA RÉUNION 304 DU 24 FÉVRIER 2024)

10.1. DEMANDE DE MISES À JOUR DU PROGRÈS DES ÉLÈVES

La présidente indique qu'elle souhaite participer aux délibérations de cette motion et cède la présidence au vice-président qui assume la présidence à ce point à l'ordre du jour.

Résolution 305-02

Afin d'avoir une meilleure idée du progrès des élèves, Jessica Hinton, appuyée par Joeleen Larade, propose que l'administration fournisse au Conseil, par l'entremise du comité d'éducation, des mises à jour approximativement aux 3 mois sur le pourcentage d'élèves en maternelle, 1^{re}, 2^e, et 3^e année, par écoles prioritaires identifiées par le DG, qui répondent / ne répondent pas aux attentes quant aux connaissances et habiletés de base en littératie dans le but d'appuyer, en premier lieu, avec le développement de la lecture ainsi que les stratégies pour pallier aux besoins de ces derniers.

Diane Racette, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose que la motion principale soit amendée :

- i) En retranchant les mots « par l'entremise du comité d'éducation » et « par écoles prioritaires identifiées par le DG »;
- ii) En remplaçant les mots « approximativement aux 3 mois » par le mot, « trimestrielles »;
- iii) En ajoutant les mots « Cette motion prendra fin en juin 2026. »

AMENDEMENT ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Le vice-président met aux voix la motion principale, telle qu'amendée :

Afin d'avoir une meilleure idée du progrès des élèves, Jessica Hinton, appuyée par Joeleen Larade, propose que l'administration fournisse au Conseil des mises à jour trimestrielles sur le pourcentage d'élèves en maternelle, 1^{re}, 2^e, et 3^e année qui répondent / ne répondent pas aux attentes quant aux connaissances et habiletés de base en littératie dans le but d'appuyer, en premier lieu, avec le développement de la lecture ainsi que les stratégies pour pallier aux besoins de ces derniers. Cette motion prendra fin en juin 2026.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX

La présidente reprend le fauteuil.

11. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne est absente lors du vote. La prochaine motion fut alors adoptée à la majorité des voix, conformément au Règlement intérieur, article 6.33 (b).

Joeleen Larade, appuyée par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

12. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Cetus David, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-02, 2024-03, 2024-04, les cas personnels 2023-04P, 2024-01P, 2024-02P, et 2024-03P, le rapport des recommandations des ressources humaines du 14 février au 26 mars 2024, le rapport de suspensions, ainsi qu'une liste des cas reçus antérieurement.

Résolution 305-03

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2024-01P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 305-04

Hélène Lavigne, appuyée par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2024-02P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

14.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

14.1.1. Nommer une vice-présidence par intérim – rencontre de mai

La présidente indique qu'elle sera absente à la réunion du Conseil du 11 mai 2024 et que le vice-président assumera alors la présidence de cette réunion. Elle propose que le Conseil se choisisse une vice-présidence par intérim en préparation à cette rencontre.

Résolution 305-05

Marcel Cottreau, appuyé par Joeleen Larade, propose de nommer Jessica Hinton à titre de vice-présidente par intérim à la réunion régulière du 11 mai 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14.1.2. Correspondance (Retiré du bloc)

Il y a une question de précision concernant une lettre que la présidente a acheminée à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en suivi à la rencontre que la présidente et le directeur général ont eu avec elle.

14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

14.2.1. Mise à jour annuel – rapport rétention et recrutement

Les membres reçoivent la première mise à jour annuelle du rapport Rétention et recrutement du CSAP. Depuis le dépôt du premier rapport en 2023, les sondages suivants furent administrés et les résultats qui en découlent fournissent des sources d'information qui n'étaient pas disponibles auparavant.

- + Le sondage des départs;
- + Le sondage des parents d'élèves en 3^e année;
- + Le sondage des élèves de 7^e année;
- + Le sondage des élèves de la 12^e année.

Certains membres posent des questions concernant l'information fournie dans le rapport, telles que les programmes dans les écoles et les sports; ainsi que questions portant sur des facteurs qui ne figurent pas dans le rapport, telles que la comparaison urbaine et rurale et les médias anglophones.

Il est clarifié que l'objectif du rapport est d'avoir des données claires pour pouvoir diriger les prochaines actions.

14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

14.4. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION (Retiré du bloc)

La présidente du comité mentionne que le comité s'est rencontré récemment et a obtenu les réponses aux questions soulevées dans le rapport.

15. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le taux d'absentéisme au CSAP;
- La demande du CSAP pour une école urbaine sur la péninsule d'Halifax;
- Le calendrier scolaire 2024-2025 et les Jeux de l'Acadie;
- La diffusion en direct des réunions du Conseil;
- Les activités animées dans les écoles;
- La session de réflexion du Conseil du 7 avril
- Les embauches précoces

17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 11 mai 2024 à l'École acadienne de Pomquet.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 55, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jessica Hinton propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative